l'écho

l'écho de Collégien

nº 96 – janvier 2011
informations municipales de Collégien
www.mairie-de-collegien.fr

Musique en Marne-et-Gondoire

Un souffle nouveau

Collégien

MARNE et GONDOIRE
communauté d'agglomération

l'écho 9

L'ACTU

4 **En bref**

6 **Événement**
- Solides ensemble, solidaires

8 **Collégien**
- Un confort certain
- Tout numérique ?

9 **Interco**
- Le moulin Russon

ÉCONOMIE

10 **Emploi, social**
- Voyager « léger »

DOSSIER

11 **Écoles de musique**
- Un nouveau souffle intercommunal

GÉNÉRATIONS

15 **3e âge**
- Instantané

État civil
- État civil de l'année 2010

16 **Petite enfance - enfance**
- Pour que bébé lise…
- Inscriptions scolaires 2011/2012

17 **Jeunesse**
- Cycle « cycle » au cyclocross

Directeur de la publication :
Mairie de Collégien
8 place Mireille Morvan
77090 Collégien
Tél. 01 60 35 40 00
Rédaction et coordination :
Isabelle Lérable
Photos : Sonia Benhassine, Richard Carnevali, Isabelle Lérable, Hélène Peter, yannpiriou.com
Photo de couverture : yannpiriou.com
Conception graphique : Grand Ensemble
Dépôt légal : février 2011
Tirage : 1800 exemplaires
Impression : Les Ateliers Réunis

Supplément à l'Écho nº 96 retrouvez « Y être et à voir », tous les rendez-vous de Collégien à venir.

Encarté dans ce numéro, le questionnaire du Guide ressources emploi pour les demandeurs d'emploi et les habitants désirant changer d'emploi.
À retourner complété en mairie avant le 15 février 2011.

EXPRESSIONS

18 **Sports**
- Tous en forme !

19 **Culture**
- Spectacles buissoniers

VIE LOCALE

20 **Collégien portfolio**

22 **Regard**
- Carte blanche à un photographe

23 **Conseil municipal**
- Extraits
- Guide pratique

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Permettez-moi avant tout de renouveler mes remerciements à tous ceux, et je pense, en particulier, à l'ensemble du personnel communal, qui ont préparé et animé notre soirée des vœux et la fête des enfants, le samedi 15 janvier dernier, placés sous le signe de la solidarité.

Trois projets importants viendront marquer cette année 2011.

La livraison, à partir de septembre, de notre opération de logements de la ZAC de la Brosse qui, je le rappelle, permettra à beaucoup de Collégeoises et Collégeois, en particulier les plus jeunes, de poursuivre leur parcours résidentiel sur notre commune.

À la même période, sera ouvert au public l'extension du Parc de la Vallée, le long du RER, dont nous avons souhaité faire un lieu de promenade, de détente en conservant le caractère champêtre du site.

Enfin, c'est à la rentrée prochaine que notre école de musique sera intégrée dans le nouveau conservatoire intercommunal de Marne-et-Gondoire permettant de développer des projets artistiques autour de la musique plus ambitieux, mais aussi de donner désormais accès à un enseignement musical de qualité à tout le territoire de Marne-et-Gondoire.

Profitant de ces derniers jours de ce mois de janvier, permettez-moi de vous renouveler mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année. ■

Le maire,
Michel Chartier

Noël en toute solidarité

Dimanche 5 décembre, c'est en jogging que 41 généreux téméraires ont affronté le froid en effectuant 253 tours du parcours du don. À ce titre, 1 500 € ont été récoltés pour l'AFM ! 1 410,50 € de dons récoltés lors du week-end soit un total de 2 910,50 € pour financer la recherche sur le génôme humain et les maladies génétiques. Le marché de Noël, organisé par le Comité des fêtes, a accueilli 32 stands dont toutes les ventes des places ont été reversées à l'AFM.

Le carnaval se recycle

Défilé en vue et pour pas cher ! Le carnaval est de retour à Collégien le samedi 2 avril sur le thème du recyclage. Objectif premier : ne rien dépenser mais recycler, recycler, recycler… Vous voulez faire partie des réunions de préparation ? Particuliers, associatifs, enfants, ados, seniors, tous les Collégeois sont conviés à la 1re réunion de préparation le samedi 5 février, à 10 h 30, salle du conseil (à côté de la mairie). Rens. 01 60 35 40 00 C.Fratello

Ils assurent !

Les agents des services techniques sont d'astreinte dès qu'il neige ou qu'il gèle. En décembre dernier, ils se sont particulièrement bien illustrés lors des intempéries, pour dégager autant que faire se peut les rues de Collégien, alors que les routes d'Ile-de-France étaient bloquées. Merci à eux pour leurs interventions jours, nuits et fêtes !

924

C'est le nombre de pétitions signées réunies, à Collégien, lors de la campagne lancée par la commune pour demander la suppression du séparateur de l'A104 qui engendre un report de circulation important dans la rue de Melun. Suite à cette collecte, un courrier a été envoyé, en décembre dernier, au Ministre des transports et à tous les représentants des instances décisionnelles pouvant faire avancer le dossier.

SOS Bronchiolite

Un centre d'appel du réseau bronchiolite Ile-de-France est ouvert jusqu'au 13 mars pour trouver un kinésithérapeute ou un médecin si votre bébé est atteint de bronchiolite.

0 820 820 603 (n° indigo 0,12 €/min) : des kinésithérapeutes libéraux disponibles dans leur cabinet les week-ends et jours fériés de 9 h à 18 h.
0 820 800 880 (n° indigo 0,12 €/min) : des médecins libéraux disponibles 7j/7 de 9 h 00 à 23 h 00. Rens. www.reseau-bronchio.org

© yanuptiou.com

Arrivée

Dans le cadre de la réorganisation des services techniques de la commune, Fabrice Genet a rejoint l'équipe en tant que directeur le 1er décembre dernier. Ce spécialiste des espaces verts s'est illustré dans les jardins parisiens avant de rejoindre la Seine-et-Marne, il y a 8 ans, et d'élargir son champ d'action au domaine technique. Bienvenue !

L'eau à la roue

Jambes fuselées, cuisses de gazelle et poumons d'acier sont les quelques promesses de l'aquavélo, la nouvelle activité aquatique en vogue. Cette discipline est désormais accessible au centre aquatique de Marne-et-Gondoire en plus d'un programme complet de cours collectifs ou individuels (www.centreaquatique-camg.fr) Attention ! Succès oblige, les réservations sont à faire une semaine à l'avance et sur place.

Prochaines élections

Voter, c'est important ! Il est le moyen d'expression-même du citoyen et un droit acquis au fil des siècles (suffrage universel pour les hommes acquis en 1848, pour les femmes en 1944). Les prochaines élections cantonales auront lieu les 20 et 27 mars prochains. Elles servent à élire les conseillers généraux qui gèrent les départements. Nouveauté cette année, ils ne seront élus que pour une durée de 3 ans car la réforme territoriale prévoit une nouvelle organisation par la suite. Il s'agit, par ailleurs, des dernières élections avant les présidentielles en 2012.

1er anni-web-saire

Le site internet de Collégien souffle sa première bougie avec ses infos constamment mises à jour et ses services en ligne pour tous. On compte 85 236 pages visitées cette année et une moyenne d'une dizaine de questions à Collégien direct par mois auxquelles nous avons essayé de répondre dans les meilleurs délais. En février, un module de réservation des salles de réunion sera proposé aux associatifs qui utilisent la maison communale et pour la rentrée 2011, un espace dédié à l'enfance permettra aux parents et aux enfants de découvrir de nouveaux services en ligne.

Se réunir, se parler

Le 5 novembre dernier, une soixantaine de Collégeois ont répondu au rendez-vous de la réunion publique organisée par l'équipe municipale à la Maison communale Lucien Zmuda. Un moment pour échanger sur des thèmes variés : la suppression du séparateur de l'A104, la circulation, les liaisons douces, les nouveaux logements, la création des futurs parcs, la sécurité, les prestataires en matière d'eau…

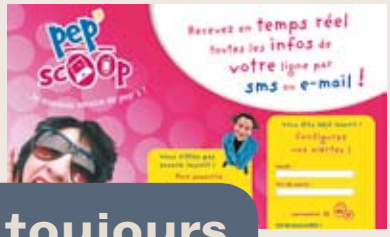

Pep'scoop, toujours un bus d'avance !

Recevez en temps réel toutes les infos (déviations, travaux, incidents, nouveautés..) de votre ligne par sms ou par e-mail ! Pep'scoop, un nouveau service lancé par la compagnie de bus Pep's, est accessible à tous via un formulaire d'inscription en ligne. Rendez-vous sur www.buspeps.fr (Dispositif Pep'scoop en bas de page).

Cérémonie

Solides ensemble, solidaires

Un moment pour partager, un moment pour être ensemble, se retrouver… La cérémonie de la nouvelle année, c'est pour nombre d'entre nous l'occasion de se voir, de se revoir, de se raconter l'année écoulée et de vivre un bon moment en toute convivialité.

Quelques mots, quelques images par Michel Chartier

© yannpiton.com

Cette année, la cérémonie 2011 était placée sous le signe de la solidarité. La solidarité dont nombre de bénévoles font preuve en s'investissant pour des causes, dans des associations qui apportent le nécessaire aux exclus, aux plus démunis et à tous ceux qui sont au bord de s'en sortir. Pour cette démarche, souvent individuelle, le maire a souhaité mettre à l'honneur l'investissement de Collégeois qui sont actifs dans diverses associations caritatives en leur offrant la médaille de la ville :

– Francis Ratinaud, Secours Populaire Français (antenne de Noisiel)

– Anémone Douglas, Secours Catholique Français (antenne de Noisiel)

– Simone Chaussin, Restos du cœur (antenne de Torcy) représentée par Michèle Merry responsable de l'antenne.

Bilan/perspectives

Cette solidarité a pu, aussi, s'exprimer l'année passée par les 924 signataires de la pétition exigeant que l'État, comme il s'y était engagé, supprime le séparateur sur la Francilienne. Michel Chartier a également rappelé que, comme prévu, les 100 logements du côté de la ZAC de la Brosse seront livrés à partir du mois de septembre 2011 et que « la moitié de ces logements sont destinés à offrir la possibilité aux Collégeoises et Collégeois de poursuivre leur parcours résidentiel en devenant propriétaire à des conditions financières très inférieures aux prix du marché de l'immobilier qui est actuellement en cours à Collégien. » Dans la continuité de la création de ce nouveau quartier, sera réaménagé le Parc de la Vallée entre le lac des Brisaciers et les deux lacs existants derrière le gymnase. « Nous avons souhaité en faire un lieu de promenade, de détente en conservant le caractère champêtre de ce parc. Cette réalisation terminera de manière irréversible l'aménagement de Collégien le long de la voie de RER », a ajouté Michel Chartier. Côté Ouest, c'est le Parc sportif qui prendra place (voir p18). Autre point sur lequel le Maire a souhaité insister, c'est l'intercommunalité : « la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire, ce n'est pas un étage de plus dans l'organisation des institutions de notre République, mais une volonté commune et solidaire de plusieurs communes (15 dans notre cas) de faire en sorte qu'un certain nombre de compétences, de projets soient mis en œuvre à une échelle du territoire plus pertinente ». Outre les projets déjà accomplis (la réhabilitation de la Vallée de la Brosse et du moulin Russon, le Parc culturel de Rentilly, le centre aquatique implanté à Lagny-sur-Marne, la mise aux normes de tous les réseaux d'assainissement), Michel Chartier

© yannpiriou.com

Concert du groupe Celt'hic

a énuméré les projets à venir : la mise en réseau des catalogues de bibliothèque du territoire, et à partir de septembre prochain, la création du conservatoire de musique de Marne-et-Gondoire (cf. p11). Autre projet qui devrait être finalisé d'ici la fin de cette année, le Schéma directeur d'aménagement du Territoire, qui va permettre de définir et d'arrêter une vision à 15/20 ans de Marne-et-Gondoire avec des enjeux très importants comme la préservation et la pérennisation des espaces naturels et agricoles.

Bon vent Marie-Danièle

Cette cérémonie a aussi été l'occasion de souhaiter une bonne retraite à Marie-Danièle Voliot, directrice de la bibliothèque de la Courée, qui partira fin février. « En 1984, à l'ouverture du nouveau groupe scolaire, dans une salle (la cantine des tout-petits aujourd'hui) a été ouverte une bibliothèque, a rappelé Michel Chartier. Auprès de Michèle Duveau, directrice de l'école maternelle de l'époque et de Francine Tubau, directrice de l'école primaire, elle s'est investie sans compter, comme bénévole au départ, pour que cette bibliothèque soit à la fois une bibliothèque scolaire et une bibliothèque municipale. Bien entendu, à l'ouverture de la Courée en 1996, la bibliothèque y a été transférée. Elle en est devenue tout naturellement l'animatrice et la directrice. Alors pour tout ce qu'elle apporte à la vie de notre commune, son dévouement, son engagement pour la culture pour tous, Marie-Danièle nous te remercions très, très fort. »

Du côté de la fête des enfants

Pour les 6-10 ans, place à un moment vrai de vrai autour des arts asiatiques à la Maison communale : ateliers maquillage, tatouages calligraphiques, arts martiaux, ombres chinoises, décoration de baguettes, coloriages… et puis repas asiatique à la lueur des lanternes pour conclure avec les rythmes du groupe « Baloche de mioches ».

Au fait, vous aviez une meilleure idée pour entrer en 2011 ? ■

Entrée des enfants dans leur fête

© Hélène Peter

S'investir à proximité

Secours Populaire Français : LCR de la « tour verte » • Cours des deux Parcs, 77186 Noisiel • 01 64 62 00 80 • http://noisiel.spf77.org • Courriel : secours-pop.noisiel@wanadoo.fr

Secours Catholique Français, 9 Cour des Deux Parcs, 77186 Noisiel • 01 60 05 83 97 • www.secours-catholique.asso.fr

Restos du cœur, 2 rue Gérard Philipe, 77200 Torcy • 01 60 06 46 83 • www.restosducoeur.org • Courriel : 77p1.restosducoeur@wanadoo.fr

Les galeries photo de la soirée, le discours intégral de Michel Chartier ainsi que le court film d'Eric Morency diffusé en préambule sont disponibles sur www.mairie-de-collegien.fr

Travaux

Un confort certain

Ô merveille ! Je parle à mon voisin… il m'entend distinctement sans déclarer une migraine carabinée en fin de conversation !… Les travaux d'insonorisation d'octobre des salles de la Maison communale ont été concluants. Ils ont permis d'achever complètement la réalisation de la maison communale qui est utilisée pour les activités des associations, les rendez-vous municipaux et les fêtes de famille le week-end. Sur les trois salles, 72 panneaux absorbants de 1,25 m par 1,25 m, sur 10 cm d'épaisseur ont été suspendus au plafond pour créer un véritable dispositif acoustique au sein des trois salles d'une surface, en tout, de 383 m². De coloris lin, orange et jaune, ils ornent désormais l'enfilade de salles du bâtiment en bois pour un mieux-être sonore indéniable. ■

National

Tout numérique ?

Le passage au tout numérique, c'est pour très bientôt ! Le 8 mars prochain programme l'arrêt de tous les émetteurs analogiques et de la diffusion de toutes les chaînes hertziennes. Aussi pour continuer à voir la télévision et suivant votre mode de réception, vous aurez à adapter votre réception ou pas. Quelques indications :

– Toutes les habitations de Collégeois (maison ou collectif) étant raccordées, a priori, à une prise câble (même si vous n'êtes pas abonné à numéricâble), et parce que la commune paye une somme forfaitaire par habitation, chaque Collégeois peut prétendre à aller chercher un adaptateur TNT, gratuitement, chez numéricâble moyennant un chèque de caution de 75 € (qui sera encaissé et restitué lors du changement de votre matériel, qui pourra être recyclé). Vous pouvez également investir dans un adaptateur TNT « acheté » dans le commerce si votre poste est ancien et n'a pas l'adaptateur TNT intégré (1er prix 24,90 €).

– Si vous avez une antenne râteau ou si vous avez un 2e poste, chez vous, n'étant pas raccordé à une box (ADSL), un abonnement au câble, le satellite ou un poste disposant d'un adaptateur intégré, vous devez brancher un adaptateur.

– Si vous recevez la télé par ADSL (box…), le câble (abonnement numéricâble) ou le satellite* (excepté par le satellite AB3 qui s'arrêtera le 30/11/2011. Il est conseillé aux détenteurs d'une parabole orientée vers ce satellite, de s'équiper au numérique dès que possible), vous n'êtes pas concernés par ces démarches.

Durant toute la période de transition et suivant votre mode de réception, des soucis de réception (et parfois même des recherches de canaux, comme lors d'un nouvel achat, seront nécessaires) pourront intervenir afin de finaliser la mise en place du numérique. ■

Infos : www.tousaunumerique.fr ou au 0970 818 818 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8 h 00 à 21 h 00).

Numéricâble : 13 avenue Foch, 77500 Chelles (ouvert du lundi au samedi de 10 h 00 à 19 h 00) Tél. : 39 90

Réhabilitation

Le moulin Russon : en scène !

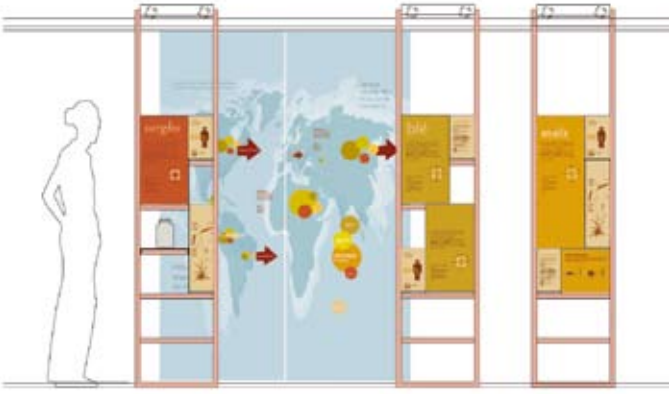

Qu'on emprunte n'importe quel chemin au-delà de la ligne RER à l'est de Collégien, on aura en ligne de mire, en balayant d'un simple regard la vallée de la Brosse, le moulin Russon. Une façade craie, une roue se gorgeant des eaux du ru de la Brosse et le pourtour bordé d'arbres, le cadre est idyllique. L'intérieur avait bien été réhabilité mais s'était essentiellement porté sur le mécanisme du moulin. Pour l'été, c'est à une nouvelle découverte que vous êtes conviés.

À l'extérieur

Une meilleure signalisation (accès au bâtiment, lutrins pédagogiques sur le bief, la roue…) est prévue ainsi que la mise en sécurité et la mise aux normes handicapées des accès.

À l'intérieur

– Restructuration de l'accueil : un point info avec toute la documentation de l'Office de Tourisme et un coin vente de farine produite au moulin.
– Dans la salle des mécanismes : création d'un meuble ruban et exposition de panneaux d'information.
– Au 2e étage, création d'une salle d'activités aménagée avec des meubles mobiles.
– Dans la 2e partie de la salle, aménagement d'une partie cuisine avec un ilot central, un four pour les ateliers de fabrication du pain.

« Depuis l'ouverture du moulin en 2004, nous avions permis aux scolaires de participer, en semaine, à des ateliers et des animations encadrées par l'association des environ'hôtes et au grand public le week-end, raconte Anne Godin, directrice de l'Office de Tourisme de Marne-et-Gondoire. Avec cette nouvelle scénographie, les plus novices comme les plus informés pourront y trouver leur compte. Le but est de permettre au public de comprendre le fonctionnement du moulin et de l'inscrire dans son contexte plus large de la vallée de la Brosse ; car c'est peut-être moins connu mais le moulin est, à l'origine, une dépendance du château de Guermantes. C'est un élément de notre patrimoine et un réel fleuron touristique. » ■

Réouverture du Moulin Russon, le 18 juin, le jour de la fête nationale des moulins, pour un week-end d'animations festives. Rens. 01 64 02 15 15 et www.marneetgondoire.fr/ot

Un projet porté par la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire et mis en œuvre par l'Office de Tourisme : 355 000 € travaux de sécurisation et d'accessibilité, de scénographie et de maîtrise d'œuvre dont 70 % de subvention du Conseil général de Seine-et-Marne et du Conseil Régional d'Ile de France dans le cadre du pôle touristique régional Marne, Ourcq et Morin.

Historique du moulin Russon (édité par le Conseil général 77) disponible sur www.mairie-de-collegien.fr, rubrique intercommunalité puis découvrir le territoire

Moulin et roman de Renart en BD

L'Office de Tourisme de Marne-et-Gondoire a sorti un petit livret sur une aventure du Roman de Renart qui se déroule entre l'étang de la Loy et le moulin Russon : « Renard et Isengrin, du moulin Russon à l'étang de la Loy - Le piège de la sangoigne » - En vente à l'Office de Tourisme de Marne-et-Gondoire (2, rue du Chemin de Fer à Lagny-sur-Marne) : 4 euros.

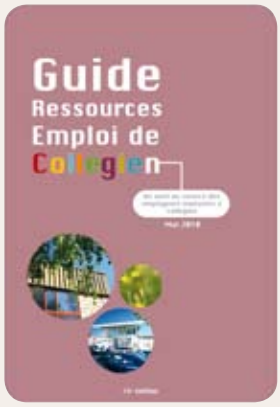

Question d'emploi

Le questionnaire du Guide ressource emploi (fourni dans ce numéro de l'Echo) permet de diffuser aux chefs d'entreprise de la commune (Bay2, zone artisanale, ZI des Portes de la Forêt) les CV collectés et mis en page des demandeurs d'emploi ou des personnes souhaitant évoluer habitant à Collégien. Ils sont à retourner en mairie avant le 15 février 2011. Rens. Christophe Guillozet, conseiller emploi: 01 60 06 60 47.

Bilan de santé

La Caisse d'assurance maladie de Seine-et-Marne offre aux assurés sociaux et à leurs proches à charge la possibilité d'effectuer gratuitement, tous les 5 ans, un bilan de santé (prise de sang, examen d'urine, bucco-dentaire, et selon l'âge contrôle audition, vue, appareil respiratoire, électrocardiogramme, frottis cervico-vaginal...). Prendre rdv par téléphone aux centres d'examen de santé de Seine-et-Marne: Dammarie-les-Lys (01 60 56 52 90) ou Meaux (01 60 09 25 38).

Déclaration de naissance

La Caisse d'assurance maladie de Seine-et-Marne rappelle aux futurs parents l'importance de déclarer rapidement la naissance de leur enfant afin de bénéficier de la prise en charge immédiate des soins. Pour cela, un appel suffit au 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe). La mise à jour de la carte vitale est ensuite nécessaire dès la sortie de la maternité.

Aides

Voyager «léger»

Diverses aides en matière de transport ont été créées et peuvent vous permettre de voyager à moindre coût selon différents critères. Trois types de cartes sont proposés aux plus de 65 ans par le Conseil général de Seine-et-Marne et pour les allocataires de prestations sociales, c'est la tarification «solidarité transport» qui prend le relais.

Carte Rubis

Pour voyager gratuitement en île de France sur les lignes routières régulières du réseau OPTILE. Cette carte est destinée aux 65 ans et plus ainsi qu'aux titulaires de la carte d'invalidité ou titulaire de l'AAH, non assujettis à l'impôt sur le revenu, résidant en Seine-et-Marne depuis plus de 3 mois, anciens combattants et veuves de guerre sous certaines conditions. (Participation financière annuelle: 15 euros)

Carte Améthyste

Pour les 65 ans et plus ainsi que les titulaires de la carte d'invalidité ou titulaires de l'AAH, non assujettis à l'impôt sur le revenu, résidant en Seine et Marne depuis plus de 3 mois. Elle permet de voyager à moitié prix en Ile de France avec la SNCF et la RATP.

Carte Améthyste gratuité

Pour les anciens combattants de plus de 65 ans et les veuves de guerre. (Participation financière annuelle: 15 euros)

Les formulaires de demande de ces trois cartes sont disponibles en mairie.

Solidarité transport

Vous pouvez demander la tarification «Solidarité transport» si vous êtes allocataire:
– du RSA socle (majoré ou non)
– de l'allocation spécifique de solidarité (ASS pour les chômeurs),
– de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC)
– de l'aide médicale d'État (AME)

Comment obtenir vos droits à la tarification «Solidarité Transport»? Appelez l'Agence Solidarité Transport Ile-de-France au: 0 800 948 999 (appel gratuit depuis un poste fixe, du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00). Un correspondant ouvre un dossier à votre nom et vous envoie un formulaire à compléter et à retourner accompagné de justificatifs. ■

Bon à savoir

Point sur la réforme du surendettement

Depuis novembre 2010, de nouvelles mesures ont été adoptées afin de mieux accompagner les personnes surendettées et de les aider à rebondir. Les principaux changements sont:
– la réduction de la durée des plans de surendettement de 10 à 8 ans, pour favoriser le rebond des personnes qui connaissent des difficultés d'endettement.
– le raccourcissement de la durée des procédures de surendettement: 3 mois au lieu de 6 pour décider de l'orientation des dossiers de surendettement, du rééchelonnement et de l'effacement des intérêts par les commissions.
– la suspension des mesures d'exécution à la recevabilité du dossier.
– la continuité des services bancaires lorsqu'un client dépose un dossier de surendettement.
– le raccourcissement des durées d'inscription au FICP (Fichier National des Incidents de Remboursements de Crédits aux Particuliers) de 8 à 5 ans suite à une procédure de rétablissement personnel et de 10 à 5 ans dans le cas d'un plan de remboursement suite à une procédure de surendettement.
– l'ouverture de l'accès des commissions de surendettement aux surendettés propriétaires.

Un nouveau souffle intercommunal

Plus de 60 réunions de concertation avec tous les acteurs de Marne-et-Gondoire et du conseil général de Seine-et-Marne, des rencontres à foison, des envies non dissimulées, une émulation certaine, de grandes idées, du bon sens, quatre ans de travail intense, Béatrice Chauvel et Sylvie Pascal, désormais co-directrices, ont travaillé toutes les harmonies de cette partition pour faire naître le réseau intercommunal des écoles de musique de Marne-et-Gondoire. Voici en quelques mesures, les grandes lignes de la création de ce nouvel élan musical dans lequel chaque habitant est invité à entrer.

La mise en route de ce fonctionnement en réseau va se faire progressivement jusqu'à la rentrée pédagogique officielle en septembre 2011 tandis que le personnel des écoles a, d'ores et déjà, été « transféré » administrativement à la Communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire depuis le 1er janvier.

La voix de Béatrice Chauvel

co-directrice du réseau intercommunal des écoles de musique :

« La force du projet, c'est que chaque école garde ses spécificités mais par l'échange de nos compétences, nous irons vers un enrichissement pour tous. Travaillons ensemble, pour travailler mieux, c'est ma devise ! »

Une nouvelle organisation

Le réseau intercommunal des écoles de musique propose un nouveau fonctionnement de travail : le conservatoire de Lagny devient Conservatoire intercommunal (ses bâtiments sont déclarés d'intérêt communautaire – il dispose d'un auditorium de 120 places) et les écoles de Collégien, Chanteloup, Conches, Saint-Thibault et Thorigny/Pomponne deviennent des antennes. Dans cette nouvelle organisation, chaque antenne poursuit le développement des disciplines enseignées tout en lançant de nouveaux projets. « Le fait de nous mutualiser, nous donne plus de possibilités de nous développer grâce à des subventions et un financement plus important, explique Béatrice Chauvel. Cela permet aussi de sauver certaines écoles menacées de fermeture faute de moyens alors que les élèves sont au rendez-vous. » Au niveau communautaire, deux directrices travaillent avec des directeurs d'antenne et un conseil territorial artistique. Chaque antenne est composée d'une direction, d'une administration et d'un conseil pédagogique.

Des objectifs clairs

Le but premier de ce nouveau réseau est sans détour : favoriser l'accès de la musique à l'ensemble des habitants du territoire de Marne-et-Gondoire. Sur 15 communes, 9 sont sans écoles de musique. Avec le nouveau réseau, les élèves des communes sans écoles peuvent bénéficier d'un enseignement musical dans les structures existantes avec une tarification unique pour l'ensemble de Marne-et-Gondoire. « Favoriser l'accès », c'est aussi s'ouvrir plus amplement aux différents publics par le biais d'un travail spécifique en direction des jeunes enfants, des écoliers, des adolescents, des seniors et des personnes handicapées (adhésion au réseau national Musique et handicap). Travailler en réseau donne aussi la chance de démultiplier les projets et les possibilités d'ensembles et d'orchestres.

La pédagogie

Plusieurs axes pédagogiques complémentaires sont développés dans l'ensemble du réseau des écoles :

- L'éveil et la découverte musicale constituent le socle du réseau avec des interventions en milieu scolaire, un éveil musical dans les antennes, des actions musicales dans les communes.
- Des disciplines collectives sont proposées sous forme d'ateliers hebdomadaires, d'ateliers ponctuels (improvisation, slam etc…), de stages et de rencontres avec des artistes reconnus, d'ensembles et d'orchestres. Les

Chiffres-clés

- **1 conservatoire intercommunal** à Lagny-sur-Marne
- **5 antennes musicales :** Chanteloup-en-Brie, Collégien, Conches-sur-Gondoire, Saint-Thibault-des-Vignes, Thorigny-sur-Marne
- **83 enseignants** • **9 agents administratifs**
- **1260 élèves** recensés en 2010

La voix de Sylvie Pascal

co-directrice du réseau intercommunal des écoles de musique :

« Nous sommes entrés dans une démarche ouverte et innovante. La question à laquelle nous avons voulu répondre, c'est comment faire vivre la musique sur un territoire ? »

stages, par exemple, permettent de découvrir des instruments ou des répertoires peu abordés d'habitude. « Pourquoi ne pas faire un stage de vielle, explorer les musiques traditionnelles ou la musique électro ? L'objectif est de partager la richesse musicale qui nous entoure », souligne Sylvie Pascal.

• Des disciplines collectives avec des parcours « formation complète », des parcours ados, des parcours adultes, du soutien « permettent à chacun de trouver sa place avec de nouveaux dispositifs plus légers et plus adaptés à la pratique des gens », note Sylvie Pascal.

• Côté enseignants, l'accès à la formation est renforcé afin d'accompagner les nouveaux projets, les nouvelles pédagogies.

• Des projets d'antenne et des projets inter-antennes, des actions de développement musical complètent ce dispositif. De belles expériences ont déjà eu lieu en décembre dernier, par exemple, avec un moment musical insolite mêlant Lac des Cygnes, tango et gigue celtique, salle Simon Arnault à Pomponne, par l'orchestre à cordes de Thorigny.

t Gondoire

© Richard Carnevali

Une gamme de questions/réponses

Quels instruments vais-je pouvoir apprendre en plus de ceux enseignés à Collégien ? La guitare folk, la harpe celtique, la flûte à bec, le violon alto, la contrebasse, le trombone, le cor, l'art lyrique, les percussions africaines, le saxophone jazz, le hautbois, l'accordéon, plus la possibilité de participer à des ensembles à cordes ou à vents et à l'option bac. Leur accès est soumis à une sectorisation.

Y aura-t-il de nouvelles disciplines ? Oui. L'ouverture d'une classe « musiques actuelles » est prévue pour la rentrée. Le lieu d'enseignement sera connu au moment des inscriptions.

Enfant, vais-je pouvoir bénéficier des mêmes services que ceux prévus dans le cadre du service à l'enfance à Collégien ? Oui, rien ne changera.

Et pour les ados ? Un parcours dédié aux ados sera proposé en adéquation avec une certaine liberté d'apprentissage et constituera une alternative à la formation complète.

Pour les adultes quelles sont les nouveautés ? Une formation initiale ou une formation adaptée à la reprise de la musique. Au programme : ensembles à géométrie variable, ateliers réguliers ou ponctuels, stages, rencontres…

Si je ne suis inscrit qu'en ensemble et que je rencontre une difficulté technique, on peut m'aider ? Oui. Un soutien personnalisé permet de bénéficier d'un conseil technique momentané sur 4 cours, par exemple.

Y aura-t-il des actions en milieu scolaire ? Oui. Des dumistes (titulaires d'un diplôme universitaire de musicien intervenant) seront recrutés spécialement pour favoriser la découverte musicale dans les écoles pour couvrir progressivement tout le territoire.

Cela va-t-il changer l'organisation de la Courée ? Oui et non. Oui sur le plan administratif car les professeurs sont employés par la Communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire. Non sur le plan pédagogique car les projets initiés par Sylvie Pascal, dès 2008 à la Courée, comme les « thématiques » ou les « MTT » (Musiciens Tout Terrain), ont permis de développer des expériences musicales proches de celles qui sont proposées dans le nouveau réseau. Mais oui aussi, car l'ampleur de ces expériences sera plus importante.

Agenda partagé

Vendredi 4 mars
Concert d'élèves et conférence
En amont de la programmation de la Flûte enchantée de Mozart
Salle de spectacle de la Courée

Parcours Musique et création
Février/mars
«Autour de Gerardo di Giusto»
Rencontre de l'artiste et découverte de nouveaux répertoires : 2 interventions de Gérardo di Giusto auprès du Big band de Collégien et 2 interventions au sein de l'orchestre à cordes quartet jazz de Thorigny.

Samedi 12 mars
Autour des cordes
Quatuor Giacomo – classes de cordes (enfants, ados, adultes)
La Courée

Parcours Musique et création
19 & 20 mars
«Musiques actuelles»
Avec un stage en direction des élèves de Marne-et-Gondoire
Au Centre culturel de la Courée
20 mars, à 17 h 00
Concert
Big band de Collégien, orchestre à cordes quartet jazz de Thorigny
Au Centre culturel de la Courée

Concerts
27 mars, 15h30
Guitaromanie
Les classes de guitare de Marne-et-Gondoire autour de la guitare romantique, mis en scène par Odile Billard. Espace Charles Vanel à Lagny

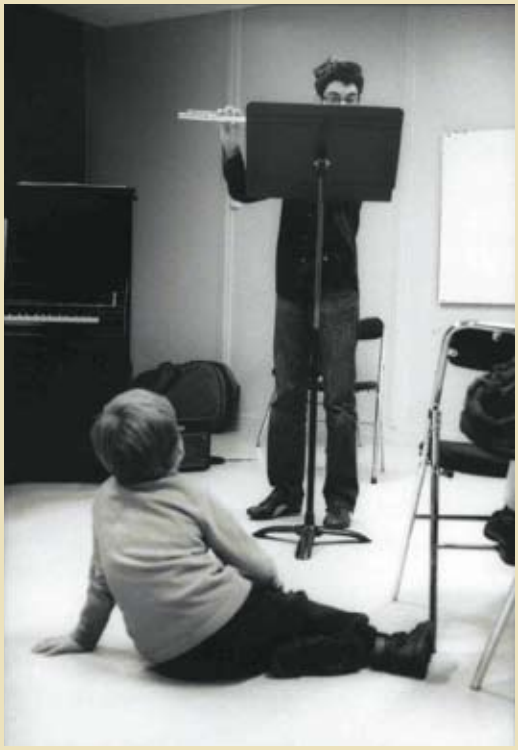
© Richard Carneval

Une valse à mille temps

2002-2005 : 1re étude du projet
2008-2009 : relance du projet, validation des grandes orientations puis de la pédagogie

2010

28 juin : délibération de la CAMG*
30 septembre : délibération de la mairie de Collégien
5 novembre : arrêté du préfet

2011

1er janvier : transfert du personnel vers la CAMG
21 mars : vote des tarifs au conseil communautaire de la CAMG
Avril à juin 2011 : inscription des anciens élèves aux nouvelles conditions
1er septembre : ouverture officielle du réseau et inscription des nouveaux élèves

***Communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire**

Pour être informé

Au printemps 2011, un document d'information sera largement diffusé ainsi qu'un site internet exposant les différents parcours proposés, les tarifs et les modalités d'inscription. A la rentrée 2011, un numéro de téléphone unique centralisera tous les appels relatifs aux écoles de musique. A Collégien, nous ne manquerons de relayer toutes ces informations dans l'Echo de mai 2011, l'Echo de la rentrée, le dépliant La courée mode d'emploi et le site internet de Collégien.

Musique en Marne et Gondoire

Le réseau intercommunal des écoles de musique est porté par un projet global nommé Musique en Marne-et-Gondoire. Il est servi par un conseil artistique territorial « musique » composé des directeurs des structures culturelles de Marne-et-Gondoire, des directeurs des antennes du réseau intercommunal des écoles de musique et d'un représentant du conseil général 77. Faire vivre la musique sur le territoire, c'est, au-delà de l'enseignement, travailler sur la création et la diffusion. Dans ce cadre, s'inscrivent le festival de musique baroque « Frisson baroque », la résidence artistique de l'ensemble contemporain Fa7 au Parc culturel de Rentilly et mille autres projets à venir…

La voix de Marc Forest

directeur du Centre culturel de la Courée et membre du Conseil territorial musique

© yannpiriou.com

« Il y a une volonté d'allier les politiques culturelles d'un territoire et la musique afin de ne pas séparer l'enseignement d'un côté et les axes du développement culturel de l'autre. »

Instantané

En décembre dernier, la commune a effectué sa distribution annuelle de colis de Noël pour les habitants de 65 ans et plus. Au menu, foie gras, confit de canard, gâteaux, truffes et champagne.

Calendrier des Collégiens de l'âge d'or

Samedi 5 mars
Repas intergénération, le midi, maison communale
Samedi 12 mars, 20h30
Loto. Maison communale : nombreux lots, ouvert à tous.
Dimanche 11 avril 16h30
Anniversaires du 1er trimestre
Vendredi 29 avril:
Sortie
Du 16 au 22 mai:
Festival PrinTemps de paroles à Rentilly.

État civil de l'année 2010

Naissance à Collégien

● CHEVREAU Priam, né le 11 mars.

Naissances hors commune

● **Ibrahimbas** Esma, Meryem née le 11 janvier ● **Wakrim** Maïssane, née le 19 janvier ● **Naguet** Ava, Angela, Apolline née le 1er février ● **Ieng** Kaydie, Palmy née le 7 février ● **Santos-Afonso** Méline née le 15 février ● **Guerin** Mathis, Stéphane, Francis né le 3 mars ● **Ben Lagha** Lamisse, Jamel-Eddine, née le 17 mars ● **Pasquier** Chloé, Roxanne, née le 22 mars ● **Pasquier** Jade, Marie, née le 22 mars ● **Kurt-Depaix** Kenan, né le 25 mars ● **Vergé-Dépré** Wesley Octavien, né le 27 mars ● **Siodmak** Timéo, Joseph, Michel, né le 12 avril ● **Sekkat** Meryam, née le 27 avril ● **Noslen-Baghuelou** Anna, Gabrielle, née le 10 mai ● **Bourcier** Mathilde, Caroline, Annie, née le 14 juin ● **Le Saux** Hugo, Tom, né le 4 juillet ● **Thiam** Cheijkh Ibrahima, né le 15 juillet ● **Lepage** Lony, Moana, né le 27 juillet ● **Boujaid** Sakina, Karima, Sonia, Caroline, Lahouaria, née le 26 juillet ● **Morassi** Lenzo, Rolland, Jean-Yves, né le 13 août ● **Hug** Noah, né le 31 août ● **Chery** Pénélope, Reine, née le 5 septembre ● **Boungo** Rubén, Marley, Jean, né le 13 septembre ● **Bourges** Ethan, Tom, Alain, Eric, Joe, né le 17 septembre ● **Goube-Rigault** Noah, né le 20 septembre ● **Benali** Adem, Mohamed, né le 20 septembre ● **Petitjean** Nathan, né le 1er octobre ● **Petitjean** Morgan, né le 1er octobre ● **Vernagut** Abigaëlle, Maryse, née le 15 octobre ● **Dehane** Adam, Youcef, né le 19 octobre ● **Jousset** Charly, né le 27 octobre ● **Moura Pires** André, née le 9 novembre ● **Gouet-Simon** Sasha, Guy, né le 9 novembre ● **Makanera** Ousmane, né le 18 novembre ● **Marchione** Dorian, Lorenzo, né le 26 novembre ● **Sarre** Camille, Sophie, Flore, née le 28 novembre ● **Régis** Emeline, née le 2 décembre ● **Laclef** Jules, Marc, Romain, né le 8 décembre ● **Piron-Hinojosa** Timéo, né le 17 décembre ● **Dufossé** Nicolas, Robert, Henri, né le 23 décembre ● **Simonin** Émilie, Olympe, née le 28 décembre.

Mariages

Sediri Mostefa et **Chemlal** Nabila le 4 janvier **Boucetta** Ibrahim et **Ouahabi** Malika le 9 janvier **Motrani** Hocine et **Hong Tuan** Cécilia le 10 avril **Schneider** Alexis, Julian et **Phanthavong** Y-Hui le 8 mai **Nguyen-Duy** Nicolas Tam et **Tang** Sarah, Ngoc Tran le 8 mai **Barbaux** Eric, Alain et **Aliotti** Stéphanie, Myriam, Nicole le 26 juin **El Amrani** Halim et **Ikhelif** Leila le 3 juillet **Benamar** Mohamed et **Bellegueulle** Laëtitia le 3 juillet **Pharose** Cédric, Denis et **Bourgelas** Coraline, Christelle le 3 juillet **Douglas** Jean-Charles, Marin et **Villetet** Sabrina le 3 juillet **Chirez** Mathieu, Pierre, André et **Klein** Céline, Anaïs, Agnès, Patricia le 31 juillet **Protin** Marc, Georges, Roger et **Tannierre** Annie France le 21 août **Bozza** Sylvain, Olivier et **Desprat** Alexandra, Viviane le 28 août **Malvisi** Stéphane et **Bené** Céline le 28 août **Ghirardini** Eric, Emmanuel et **Charlot** Sandra, Rosemonde, Claudia le 28 août **Christophe** Cédric, Claude et **Hamon** Stéphanie, Berthe, Marcelle le 11 septembre **Dinkeldein** Laurent, Robert, Gérard et **Bastien** Aurélie le 30 octobre.

Décès

● **Descoins** Jérôme le 2 janvier ● **Philavong** Bounheuane le 6 janvier ● **Laurence** Michel, Henri, Marcel le 25 février ● **Kwan** Wing Mui le 9 mars ● **Aubé** Claudie, Annie épouse **Bernard** le 21 mars ● **Nam** Sophath le 10 mars ● **Fernandes** Liticia le 5 avril ● **Rifai** Tarik le 8 avril ● **Faure** Didier, Marc le 8 juin ● **Morel** Jean, René le 25 septembre ● **Kück** Hans, Wilhelm le 14 octobre ● **Denoyer** Joëlle, Roselyne le 24 octobre ● **Skopowska** Emilia, Wislawa veuve **Zdanowicz** le 29 novembre ● **Ghomeid** Merzaka épouse **Meftah** le 25 décembre.

Petite enfance

Pour que bébé lise…

Le service petite enfance et la bibliothèque de la Courée s'associent pour participer à l'opération « Premières Pages » qui consiste à offrir à chaque famille Seine-et-Marnaise, ayant accueilli un nouvel enfant en 2010, un lot d'ouvrages destinés aux tout-petits ainsi qu'un guide pour les parents. Le Ministère de la Culture et la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) ont travaillé conjointement pour réaliser cette opération et s'appuient notamment sur les bibliothèques publiques pour être un relais. Les tout-petits sont réceptifs au langage, à la parole, à la musicalité des mots. Lire un livre à un bébé éveille son imaginaire mais est souvent un moment privilégié avec lui en toute complicité. Cela donne enfin un goût pour les livres et la lecture précoce et durable. À noter : Un abonnement gratuit à la bibliothèque sera offert à tous les bébés bénéficiaires de l'opération « premières pages ».
– Obtenir ses ouvrages : les parents concernés pourront retirer leurs livres à la bibliothèque de la Courée, **dès le 1er février.**
– Dans le même cadre et parallèlement à cette opération, une manifestation sera organisée à la bibliothèque « Dans l'univers des formes et des couleurs » ouverte aux 0-6 ans : découverte d'albums pour tout-petits au travers d'histoires racontées et atelier dessin-gommettes. **Samedi 5 mars de 10 h 30 à 12 h 30, bibliothèque de la Courée.**

« Mercredi », d'Anne Bertier aux éditions Mémo, est le livre offert aux tout-petits, cette année.

École

Inscriptions scolaires 2011/2012

En maternelle pour les enfants nés en 2008 : inscriptions en mairie jusqu'au 30 juin.
Pour les nouveaux arrivants et les premières inscriptions, vous présenter en mairie muni de :
– livret de famille (et du justificatif de garde s'il y a lieu),
– un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
– un certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés en primaire dans une autre commune. Un certificat d'inscription vous sera délivré. Vous devrez ensuite prendre rendez-vous avec la directrice de l'école maternelle ou le directeur de l'école primaire des Saules muni de ce certificat.
– carnet de santé.

© yanmpitou.com

École

Cycle « cycle » au cyclocross

L'apprentissage de la circulation à deux roues, et des problématiques qui s'y rapportent, fait partie intégrante des programmes des élèves de CE2 au CM2. Cette initiation est encadrée par les enseignants et les éducateurs du service des sports. Belle initiative, cette année, la fin de ce cycle a été validée lors d'un temps spécialement organisé, le samedi matin, lors du cyclocross des « Deux jours de Collégien », les 20 et 21 novembre dernier. Portés par l'équipe enseignante de l'école des Saules, l'OMS, le service des sports, l'association Team Amicale Cycliste et les parents volontaires, les enfants ont découvert un circuit spécialement balisé pour eux, derrière l'école, leur permettant de valider les compétences requises : la maîtrise de leur bicyclette en groupe, la maîtrise des systèmes de sécurité, la circulation sur différents types de sols et les valeurs d'entraide. Plus largement, cet apprentissage permet aux élèves d'anticiper les dangers de la circulation et de faire connaître les modes de déplacement écologiques et économiques. En fin de courses, en présence de Marc Pinoteau, élu en charge des affaires scolaires et d'Edwige Lagouge, élue en charge de la politique éducative, chaque élève a reçu un diplôme de la part du service des sports, une médaille de la part de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré), un brassard fluo et une collation de l'OMS de Collégien. ■

Abonnements en ligne

Recevoir Sac à dos, Color'ados et l'Écho de la rentrée par mail juste avant la distribution papier dans vos boîtes aux lettres ? C'est possible ! Si cela n'est pas déjà fait, vous pouvez envoyer votre adresse e-mail ainsi que vos nom et prénom à **contact@mairie-de-collegien.fr** pour vous inscrire et indiquer quelle publication vous souhaitez recevoir.
À bientôt !

Théâtre en ligne

Des effets, des contours, du relief !

Lunettes en carton sur le nez, un œil bleu, un œil rouge, le verbe haut et l'imagination affûtée, les jeunes de l'atelier impro du collège Victor Schœlcher et du cours de théâtre de la Courée se sont essayés à de beaux éclats d'impro autour du thème de la carte de vœux 2011 de Collégien. C'est fou ce qu'on peut voir au travers de ces lunettes, c'est fou l'effet que ça fait ! Oui, des effets insoupçonnés que vous pouvez découvrir sur le site de la commune www.mairie-de-collegien.fr

Merci à Lucie, Emilie, Juliana, Yohanna, Timothé et Lucas pour leur participation et à Célic Forest qui les a encadrés.

Projets

Tous en forme !

Si chaque nouvelle année apporte son lot de bonnes résolutions, le sport et le mieux-être physique figurent toujours en haut de liste. Bientôt, on pourra certifier que plus personne n'aura d'excuse pour se défiler puisque du Nord au Sud de la commune, la forme sera à l'honneur.

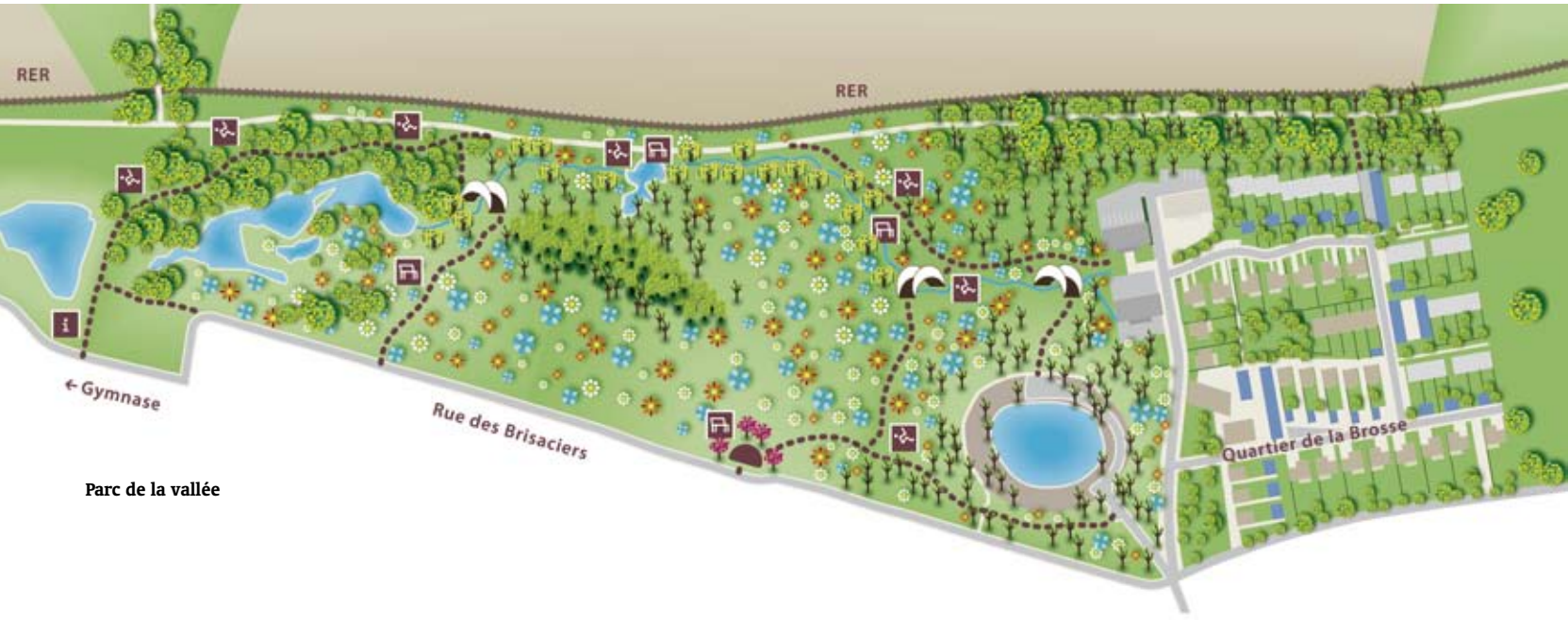

Parc de la vallée

Un parcours santé pour la rentrée

Se promener, respirer, profiter de la vue et pourquoi pas, faire quelques mouvements, s'étirer, se renforcer, se faire du bien ? Entre les bassins derrière le gymnase et les nouveaux logements en cours de construction, l'EPAMarne va conduire à Collégien l'aménagement d'un espace qui sera à la fois un lieu de promenade entre saules, prunus, buissons et prairies fleuries façon « impressionnistes » et un circuit semé d'agrès pour réaliser les enchaînements corporels qui vous permettront de garder la forme ! En plus de ces agencements, les bassins de rétention des eaux pluviales situés de part et d'autre de ce terrain seront reliés par un ru franchissable sur passerelles. Ce nouvel espace sera praticable dès la rentrée 2011 en même temps que l'inauguration des nouveaux logements.

Un parc sportif pour 2013

Faisons le point sur l'avancée du dossier : en novembre dernier, trois architectes ont répondu à l'appel d'offre lancé par la commune. En décembre, c'est la présentation du cabinet DBW qui a été retenue par le bureau municipal pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage du parc sportif créé du côté du stade Jacky Rivière. À l'heure actuelle, le parc sportif en est à l'étape « esquisse » (voir ci-dessous). Dès février, une première phase de concertation réunira services municipaux, associations et partenaires jusqu'au printemps. Une fois le projet défini, une phase de consultation des entreprises durera jusqu'à juillet, pour un démarrage des travaux fin 2011. Finalisation du projet pour 2013.

Parc sportif, du côté du stade Jacky Rivière

Jeune public

Spectacles buissonniers

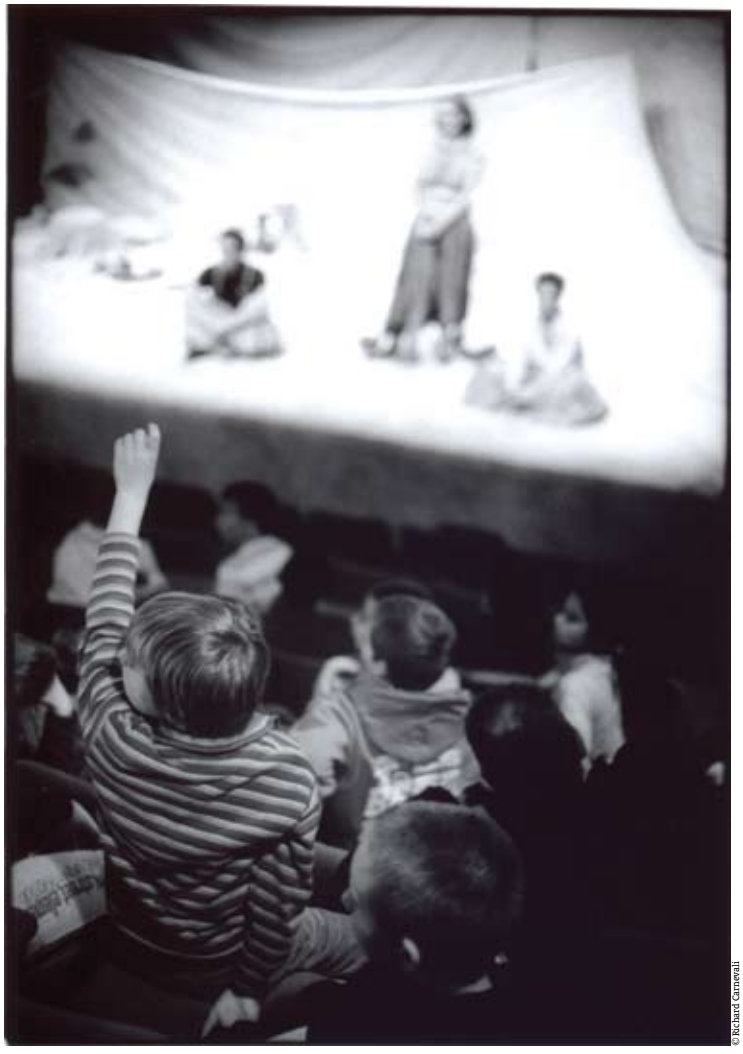
© Richard Carnevali

Les enfants de Collégien sont des petits « veinards ». À l'école ou en famille, les spectacles qui leur sont dédiés émaillent leur année scolaire. Les enfants constituent en effet un public spécifique et exigeant. Loin d'être infantilisant, moralisateur ou exclusivement divertissant, le spectacle jeune public a pour objectifs d'éveiller la sensibilité, de susciter la découverte, l'émotion, l'imaginaire et la réflexion. Aller au théâtre avec sa classe, c'est permettre à tous les enfants, sans distinction, de découvrir cet univers, de faire cette expérience un peu magique de la salle noire, du silence, du rideau qui s'ouvre… De plus, cette expérience de groupe constitue un temps de liberté qui favorise le dialogue au sein de la classe.

Afin de préparer la venue au spectacle, la Courée organise des rencontres entre les compagnies et les enfants. Dernièrement, Sylvie Garbasi, comédienne, a présenté la pièce *Nasreddine* aux élèves du CE2 au CM2, leur faisant jouer quelques saynètes. Après la représentation, ils ont pu poser des questions aux membres de la compagnie des Déménageurs Associés sur la manière dont se fabrique un spectacle. Un aperçu sur l'envers du décor qui éveille leur intérêt et enrichit également les professionnels. Au-delà de ces interventions ponctuelles, l'éducation artistique et culturelle est complétée par la pratique. Les enfants de l'école des Saules peuvent bénéficier toute l'année d'interventions en musique, théâtre, danse, littérature ou arts plastiques accompagnant les projets des enseignants. Ainsi initiés, ces spectateurs en herbe sollicitent leurs parents pour les emmener voir les spectacles tout public programmés à la Courée. Prochainement les couleurs de *La Flûte Enchantée* raviront petits et grands, *La danse des mythes* (dès 12 ans) voyagera à travers contes et mythes traditionnels, tandis que la mise en scène originale de *R&J* (pour Roméo et Juliette) donnera à tous l'envie de sortir les déguisements du grenier. Des moments de partage et de découverte pour une approche sensible de l'art et une ouverture sur le monde. ■

Réservez en ligne !

Avec la billetterie en ligne, vous pouvez réserver et payer votre place pour le spectacle de votre choix. Rendez-vous sur www.mairie-de-collegien.fr/lacouree

Une lettre d'info web culture

Comment recevoir des informations toutes fraîches du centre culturel de la Courée directement par mail ? C'est simple : connectez-vous à www.mairie-de-collegien.fr/lacouree, puis entrez votre nom et votre adresse e-mail à droite de votre écran.

Fermeture exceptionnelle

La bibliothèque de la Courée sera fermée au public du 12 février au 1er mars dans le cadre de la mise en réseau du catalogue des bibliothèques de Marne-et-Gondoire. Durant cette période, le matériel informatique et les logiciels seront changés et les bibliothécaires formées au nouveau système de catalogage et de prêt.

1. 5 novembre 2010. Réunion publique à la maison communale Lucien Zmuda. **2.** 11 novembre 2010. Commémoration de l'armistice de 1945. Marie, Bérénice et Mickaël, élèves de CM2 à l'école des Saules lisent la lettre d'un poilu **3.** 20 et 21 novembre 2010. Les Deux jours de Collégien organisés par le TAC : courses adultes. **4.** 4 et 5 décembre 2010. Téléthon-marché de Noël **5.** 16 au 18 décembre 2010. *Scène de la vie courante* de Pierre-Henri Cami par le Repetatur théâtre mis en scène par Marc Forest **6.** 11 janvier. Le chantier des logements du quartier de la Zac de la Brosse **7.** 15 janvier 2011. Cérémonie de la nouvelle année **8.** 15 janvier 2011. Le bal des enfants dans le cadre de la cérémonie de la nouvelle année.

5

© Richard Carnevali

5

© Richard Carnevali

7

© Vampidou.com

8

© Hélène Peter

6

8

© Hélène Peter

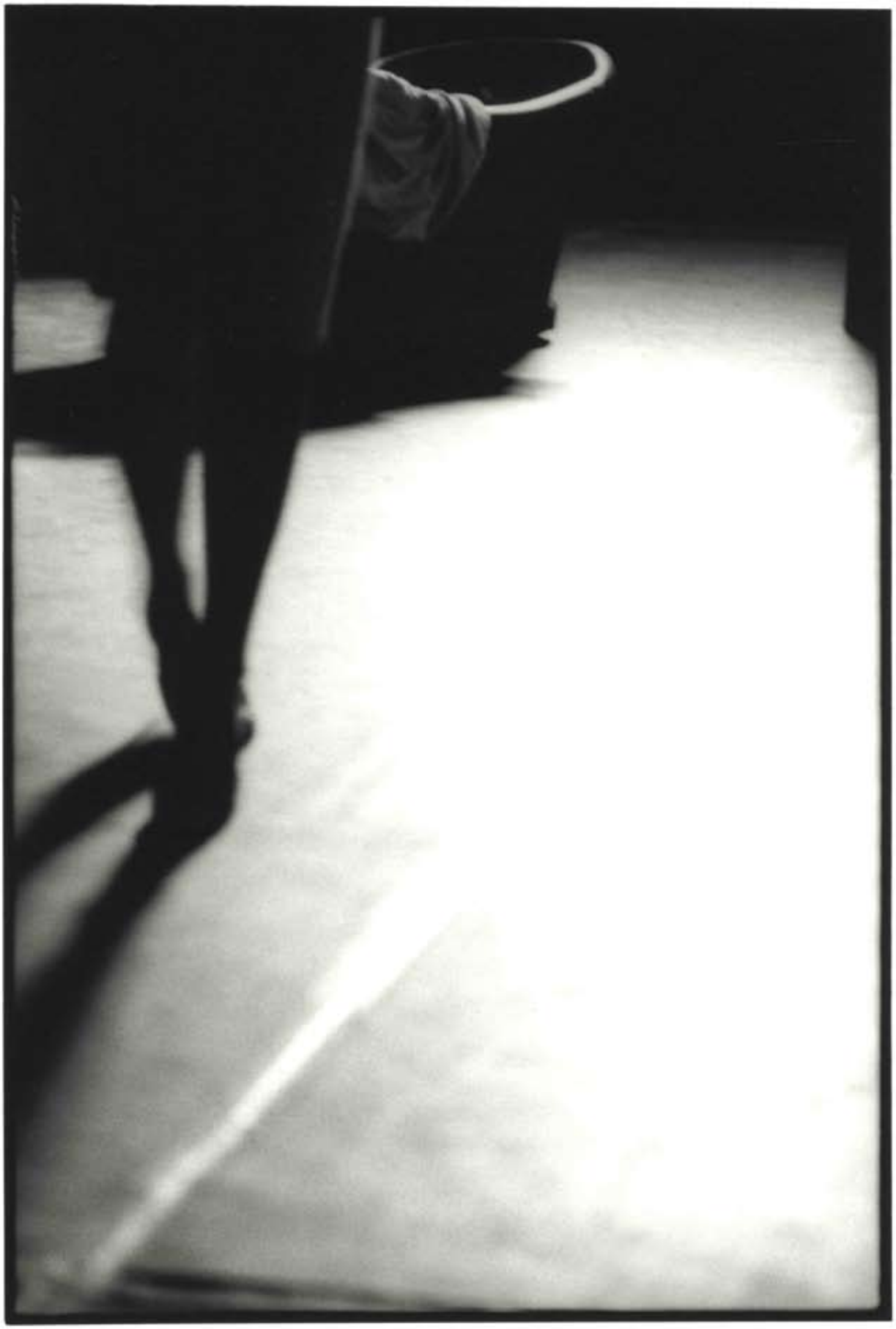

Richard Carnevali.
Ce que voit le photographe ?... beaucoup de noir très noir et du blanc un peu grisé; un moment en suspens, un pas, une ombre, une baignoire, un drapé: dans la sensualité du pas, des chevilles qui se croisent pour aller vers le bain, la lumière dans les plis de la serviette posée - un exercice de style, pictural - et le bain aux allures presque antiques.
Ce cliché extrait à 2 heures de représentation kidnappe un instant de « Scènes de la vie courante », pièce créée par les comédiens du Repetatur théâtre (la Courée - 16 - 21/12/2010).
Un moment qui n'appartient qu'à lui dans le silence du déclenchement de l'appareil puis partagé, une fois la révélation du cliché passée par là - et la surprise de constater qu'on n'avait pas vu ça, qu'on était passé à côté, tout pris que nous étions par l'intrigue, le cours des mots, le jeu des acteurs.
Nouveau site de R. Carnevali bientôt sur www.z4zebra.com (Agence Z'4zebra).

« Carte blanche à un photographe », le principe: porter un regard sur le Collégien d'aujourd'hui, un regard personnel, un regard décalé qui permet de découvrir notre commune et ses habitants sous un autre jour.

Lors du Conseil municipal du 30 septembre 2010, les élus ont voté à l'unanimité les délibérations suivantes :

- **La décision de lancer une pétition sur le territoire** demandant la suppression du séparateur et d'en informer monsieur le ministre de l'Ecologie et du Développement Durable, monsieur le préfet de Seine et Marne, Monsieur le sous-préfet de Torcy ainsi que madame la députée afin que ce dossier puisse enfin trouver une solution garantissant la sécurité dans la traversée de Collégien.
- **Le transfert à la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire** de compétence en matière d'enseignement musical public, de compétence en matière d'organisation ainsi que de gestion d'événements musicaux à rayonnement intercommunal en lien avec la compétence « enseignement musical » et « les activités du parc culturel » et l'approbation de la modification des statuts de la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire qui en découle.

Lors du Conseil municipal du 9 décembre 2010, les élus ont voté à l'unanimité les délibérations suivantes :

- **La décision d'instaurer une zone de stationnement** réglementée place Mireille-Morvan, considérant qu'il y a lieu de modifier la règlementation du stationnement sur la place Mireille-Morvan afin de permettre une rotation des stationnements de véhicules pour faciliter l'accès aux commerces.
- **L'approbation de la convention de mise à disposition des locaux** à la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire dans le cadre de l'enseignement musical public et l'autorisation pour le maire de signer la convention de délégation temporaire de gestion de la scolarité 2010 / 2011 de l'enseignement musical.

Retrouvez l'ordre du jour et les comptes rendus des conseils municipaux dans leur intégralité sur le site **www.mairie-de-collegien.fr** et sur les panneaux d'affichage de la mairie

Prochain conseil municipal
Le jeudi 3 février et le jeudi 31 mars 2011 (ordre du jour : Budget 2011)
Salle du conseil à 20 h 45

Tranquillité publique

La Commissaire de Noisiel, Natacha Merrien, nous informe que les patrouilles ciblées sont programmées en fonction des événements portés à la connaissance du commissariat. Afin d'améliorer l'efficience dans la lutte contre la délinquance et les incivilités, elle rappelle qu'il est utile d'aviser le commissariat de police via le 17 de tout événement paraissant suspect ou anormal.

Guide pratique

Mairie

Horaires d'ouverture
- le lundi de 13 h 30 à 17 h 00
- Du mardi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
- Le samedi de 9 h 00 à 12 h 00

tél. 01 60 35 40 00
www.mairie-de-collegien.fr

Bus

Informations et horaires du réseau PEP'S : 01 60 07 94 70 et www.buspeps.fr

Déchets

Prochaines collectes des encombrants : les mercredis 16 février / 16 mars / 20 avril 2011.
Déchets toxiques et déchets verts : N° vert 0 800 770 061 ou www.sietrem.fr
Collecte des piles et des cartouches d'imprimante usagées : deux containers sont disponibles dans le hall d'accueil de la mairie.

Collégien direct

Une question, un renseignement, un avis, une suggestion ? Passez par « Collégien direct » sur www.mairie-de-collegien.fr, cliquez sur l'icône à droite de votre écran et laissez-vous guider.

Lettre d'info web

Pour recevoir la lettre d'infos web de Collégien, inscrivez-vous directement sur le site dans l'encadré prévu à cet effet, à droite de votre écran.

AVF Pays de Lagny

Nouvelle adhésion : Collégien vient de rejoindre AVF (Accueil des Villes Françaises), une association dont la vocation est l'accueil du nouvel arrivant dans les villes. Elle participera à la vie locale de la commune. http://reseau.avf.asso.fr/space/avf-paysdelagny

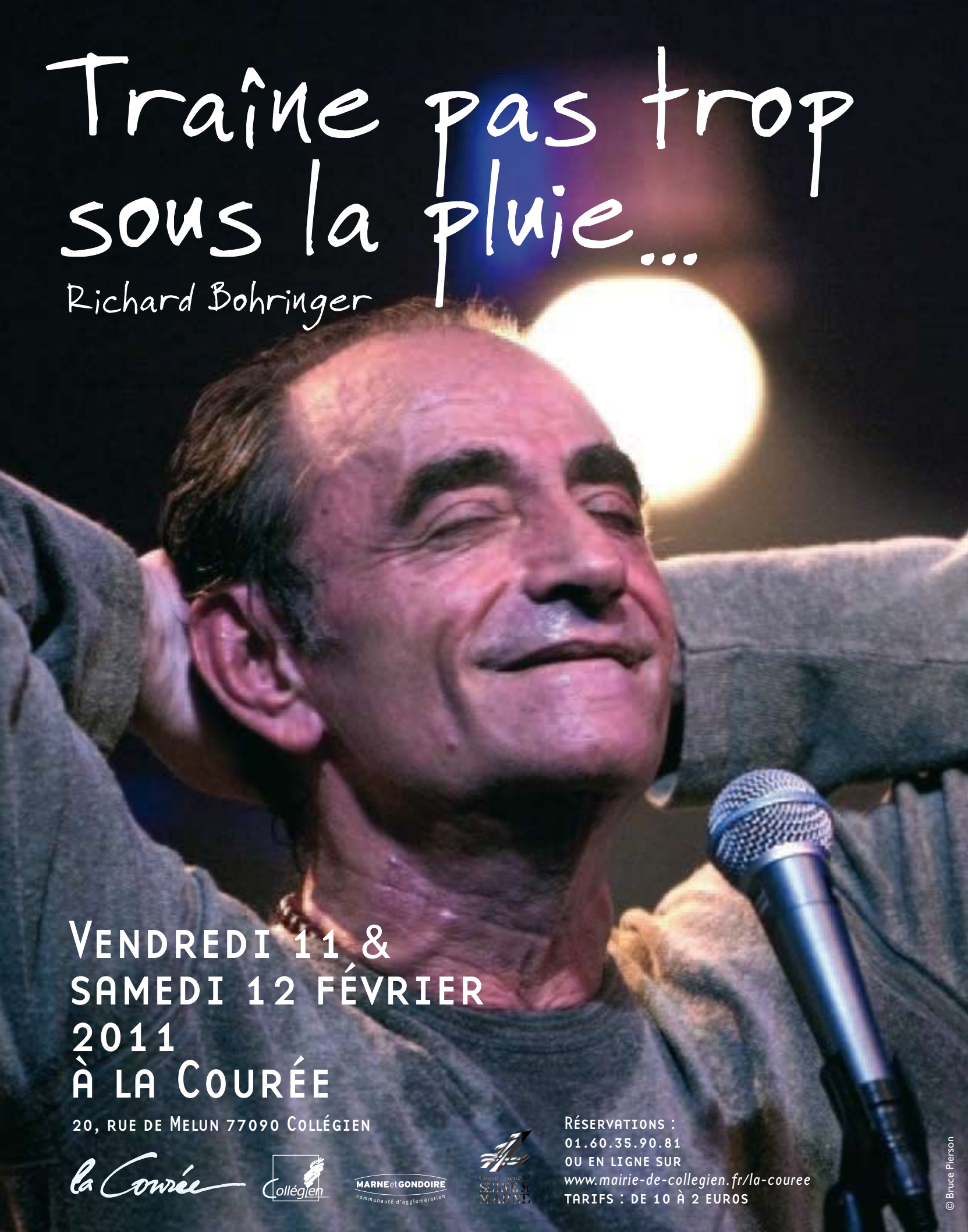

Traîne pas trop sous la pluie...

Richard Bohringer

Vendredi 11 & samedi 12 février 2011 à la Courée

20, rue de Melun 77090 Collégien

la Courée — Collégien — Marne et Gondoire communauté d'agglomération — Conseil Général Seine et Marne

Réservations :
01.60.35.90.81
ou en ligne sur
www.mairie-de-collegien.fr/la-couree
Tarifs : de 10 à 2 euros

© Bruce Pierson